

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SERVICES PUBLICS

Fermeture exceptionnelle des services des formalités administratives et d'Etat civil à l'occasion des élections régionales et départementales

L'organisation des élections départementales et régionales, qui se tiendront les dimanches 20 et 27 juin prochains, nécessite la fermeture exceptionnelle des services des formalités administratives et d'Etat civil dans les mairies déléguées **d'Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Meythet, Pringy et Seynod**. Les **samedis 19 et 26 juin**.

En ce qui concerne la mairie déléguée de **Seynod**, ces mêmes services seront aussi fermés **les vendredis 18 et 25 juin après-midi**.